Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le
ID : 022-212201891-20260429-290420269-DE

22720 PLESIDY

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PLÉSIDY

Date de convocation : le 21 avril 2026
Membres afférents au conseil municipal : 15
Membres en exercice : 15
Membres ayant pris part aux votes : 15

L'An Deux Mil Vingt Six le vingt-neuf avril à 20h30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la mairie en séance ordinaire sous la présidence de Mr GAUTIER Guy, Maire de PLÉSIDY.

Présents : Mrs Guy GAUTIER, Ronan ALLARD, Thierry NEGARET, Jean-Pierre PAUMIER, Philippe GAUTIER, Didier GEORGELIN, Grégoire MENGUY, Laurent JOLEC, Mmes Sylvie COINT, Océane PINABEL, Andréa LE GAC, Charlotte SERANDOUR, Marie GARCIA-COUILLAUD, Zoé WINTERBOURNE.

Absents excusés : Valérie PERENNEZ qui donne procuration à M. Guy GAUTIER

Secrétaire de séance : Mme Charlotte SERANDOUR a été élue.

Délibération n°9 : Abonnement au journal L'Écho

Le Conseil municipal,

Considérant l'intérêt pour la collectivité de disposer d'une information locale et institutionnelle,

Considérant le coût mensuel de l'abonnement,

Après en avoir délibéré,

- APPROUVE la souscription à l'abonnement,
- FIXE le montant à 84 euros par an,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer le contrat.

Secrétaire de séance

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Guy GAUTIER

MAIRIE DE PLESIDY
Côtes d'Armor

Délibération certifié conforme par sa transmission en Préfecture le